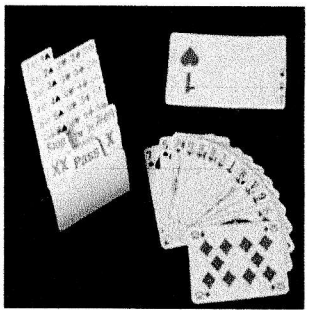

FFB
FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE

BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@ : bridgemacon@wanadoo.fr
:03 85 38 45 26

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORD
A HUIS CLOS DU 08 DECEMBRE 2020

Bonjour à tous

Le président en cette année exceptionnelle a rappelé que cette assemblée générale se déroule à huis clos .Toutes les informations avaient été données par voie électronique le 1er décembre aux 145 membres du club ayant donné leur adresse mail avec l'envoi de l'ordre du jour et le bilan comptable 2019-2020 validé par Jacques Goy. Il avait été signifié également que les questions pouvaient être adressées par voie électronique ainsi que le vote concernant le rapport financier.

Cette année très particulière avait commencé le 01 juillet 2019 pour s'achever le 13 mars 2020. Elle n'avait pas cependant empêché la gestion du club avec les réunions en visioconférence avec le comité , l'acquisition de matériels et son entretien pour vous accueillir le 08 septembre.

RAPPORT MORAL

Le président rappelle qu'au cours de cette année 2019/2020, deux membres du club sont décédés :

Roland Baconnier le 08 octobre 2019

Bruno Jarre le 12 novembre 2019,

ainsi que d'anciens membres :

Jacqueline Moreteau le 16 novembre 2019

Jacques Dubois, ancien Président le 22 janvier 2020

Jean-Paul Beaulieu le 29 janvier 2020

Paulette Piffat le 06 février 2020

Denise Guichard le 23 mars 2020

Claude Rodet le 10 mai 2020

Anne Feignier le 23 mai 2020

Georges Fleish le 23 juin 2020,

et un membre du club de Charnay, habitué à notre club :

Pierre Chemarin le 23 mars 2020.

ayons une pensée pour eux.

Le Président note que certains membres, qui n'avaient pas de partenaire pour un tournoi, ne souhaitaient pas jouer avec le joker ou un joueur se trouvant seul ce jour-là et repartaient.

Ceci est un manque de cordialité surtout pour ceux qui la demandent.

Le nombre d'adhérents est en hausse par rapport au précédent exercice : 151 vs 145 soit + 3,97 %.

La moyenne d'âge des licenciés du club est de 72 ans.

Nous comptons 26 élèves.

Comme les années précédentes, le club a participé au Téléthon 2019 et 1.2.3. Mâcon. Le Président remercie encore tous les membres qui ont apporté leur contribution et aidé dans les préparatifs du forum des Associations ou bien participé aux deux journées, ce qui a permis de maintenir voire d'augmenter le nombre de nouveaux licenciés.

Les festivités qui se sont déroulées avant le 13 mars ont été un succès. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.

Nous avons organisé un tournoi au profit d'un enfant atteint d'une maladie orpheline en partenariat avec le kiwani club mixte des deux roches et sa Présidente Catherine Dalicieux. Le Président remercie chaleureusement ceux qui ont participé ou qui ont fait un don.

Le Président félicite également les animateurs bénévoles pour leur investissement dans les cours d'initiation ou de perfectionnement.

L'expérience de récompense donnée aux joueurs du mercredi a bien fonctionné et a été appréciée de toutes et tous.

Une importante participation à la 1ère coupe des clubs s'est déroulée avec en moyenne 16 tables.

Avec la Covid-19, les compétitions ont été arrêtées dès le 17 mars 2020.

Le Président espère que nous pourrons reprendre une activité normale en 2021.

RAPPORT ET COMPTE-RENDU FINANCIER

Le compte-rendu financier avait été précédemment présenté aux membres du conseil d'administration le 02 juillet 2020.

Le bilan de la saison 2019-2020 reste positif et s'élève à 1394 €.

Les principales dépenses concernent les postes suivants : FFB, société de nettoyage et festivités qui représentent 80% des dépenses.

Les recettes Tickets et les cotisations représentent 94% des recettes.

La situation comptable au 30 juin 2020 a été validée par Jacques GOY, vérificateur aux comptes.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'année 2020-2021 a été établi avec les éléments financiers du moment.

Cotisations 2020-2021

La licence reste inchangée à 31 €.

Le Conseil d'administration a décidé de diminuer la cotisation de 10 € cette année et s'élève à 30 €.

Les droits de table restent inchangés.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur Jacques Goy, vérificateur aux comptes, a vérifié les comptes arrêtés le 30/06/2020 et a certifié la sincérité et la régularité des comptes établi par le trésorier.

Le Président remercie le trésorier du travail effectué au cours de l'année.

APPROBATION DES COMPTES

Le rapport financier a été soumis à l'approbation aux membres du club par voie électronique.

Aucun vote négatif ou d'abstention ayant été adressé, la résolution est adoptée à l'unanimité, donc quitus a été donné au trésorier pour la saison 2019-2020.

QUESTIONS DIVERSES

Daniel VUILLET A CILES a posé une question concernant les cotisations et licences remboursables partiellement ou pas, ainsi que sur les compétitions.

Réponse du Président :

La licence : le coût de la licence est défini par le comité sur instruction de la FFB et le montant préconisé par celle-ci lui est reversé en totalité.

Elle permet de participer aux tournois de régularité, tournois payants avec points d'expert organisés entre autre par fun bridge, BBO pour les tournois organisés par les clubs, le comité, la FFB etc... C'est intéressant pour les licenciés qui souhaitent y participer dans cette période de confinement.

La fédération n'envisage pas de remboursement.

La cotisation : elle est versée par les membres actifs et couvre la période d'un exercice ordinaire tel que défini par la FFB du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Elle est due pour un exercice entier même pour les membres qui adhèrent au cours de l'exercice. Elle est versée par les membres pour contribuer au fonctionnement du club et signifie l'adhésion au projet du club. Par conséquent un adhérent ne paie pas uniquement pour pratiquer une activité au club avec des droits de table réduits mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement de celui-ci (festivités, achat matériel, téléphone, nettoyage...) *mais également aux cours de perfectionnement donnés par Jean-Luc ouverts à tous,* des 2èmes aux 4èmes série, et les initiations pour les nouveaux licenciés.

Les statuts et le règlement intérieur ne prévoient pas la possibilité de remboursement total ou partiel de la cotisation. Les membres du conseil d'administration pour cette saison 2019-2020 ont déjà réduit son montant.

Concernant les compétitions, nous sommes dans l'attente de l'évolution et des restrictions imposées.

Il est intéressant d'aller visiter les sites du club, du comité et de la fédération française de bridge pour obtenir des nouvelles récentes et des réponses aux questions que l'on se pose.

Le Président n'a reçu aucune autre question.

Il rappelle également que l'année 2021 sera une année élective et remercie encore toutes les personnes qui oeuvrent pour le bien du club. Il espère qu'en 2021 que tout ira mieux et que nous pourrons reprendre nos diverses participations et festivités habituelles.

Ayez toujours à l'esprit que le club a été crée pour votre plaisir

UN CLUB BIEN GERE EST UN CLUB D'AVENIR

La Secrétaire

Le Président.

BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@:bridgemacon@wanadoo.fr
TEL:03 85 38 45 26

Le 1er décembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE A HUIS CLOS DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur

Les membres de notre association sont informés de l'assemblée générale ordinaire à huis clos

ORDRE DU JOUR

I Rapport moral

II Rapport financier

Présentation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020

Questions relatives à la vie du club (Les questions d'intérêt général sur l'année 2019-2020 doivent parvenir par retour mail)
1 semaine pour essayer de vous apporter des réponses

Je vous prie d'agréer chers membres du club mes sincères salutations

Le président
Alain CARBONEILL

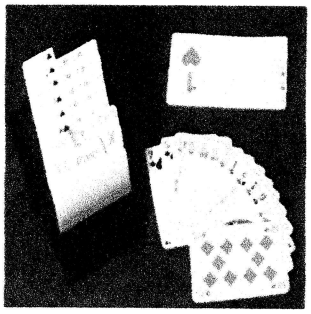

FFB
FEDERATION
FRANÇAISE
DE BRIDGE

BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@:bridgemacon@wanadoo.fr
TEL::03 85 38 45 26

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

La réunion s'est tenue le mardi 13 juillet 2021 à 18h au club

Présents :	Président	Alain Carboneill
	Vice-Président	Didier Erbin
	Trésorier	Jean-Luc Blanot
	Secrétaire	Marie-Thérèse Bordiaux
	Commission éthique	Véronique Fréderic-Moreau
		Marie-Christine Agnel
		Yvon Perrin
Invité :	Commissaire au compte	Jacques Goy
Absente excusée :		Françoise Wackenheim

****

Le Procès-verbal de la réunion du 13/10/2020 est approuvé à l'unanimité.

1°) Rapport et compte rendu financier

Pour cette année incomplète l'état des comptes s'établit ainsi :

Recettes 2020-2021 : 5534,11 € essentiellement les licences et cotisations
Dépenses 2020-2021 : 7998,83 € (Achat plexis, reversement du montant des licences, frais récurrents : téléphone, assurance , apic sur 2 mois et demi .....)
Soit un solde recette / dépenses négatif de 2464,72€.

Au 30/06/2021 le solde sur le compte chèque était de 1349,27€.

Le budget prévisionnel est difficile à estimer nous essaierons de suivre le budget des années précédent le covid.

2°) Point sur les licences et sympathisants

Pour l'année 2020-2021, on comptait 73 licenciés et 16 cotisants soit 89 membres. Beaucoup d'élèves avaient renouvelé leurs licences ceux qui est très encourageant.

Le club a inauguré cette année le real bridge avec une moyenne de 4 tables.

3°) Cotisations 2021-2022

Le prix de la licence reste inchangé soit : **31€**

Le prix de la cotisation est de : **40€**

Et **132€** pour un couple

POUR CETTE ANNEE 2021-2022 LA COTISATION EST GRATUITE POUR LES MEMBRES

L'AYANT PRISE EN 2020-2021 ILS N'AURONT A REGLER QUE LA LICENCE.

Pour les élèves **toutes les nouvelles licences** 2020-2021 sont reconduites sur 2021-2022 gratuitement. Cela concerne 4 élèves.

Les droits de table restent inchangés.

4°) Reprise du Joker

Prévue le 01er novembre

5°) AG

Sauf imprévu la date a été fixé au mardi 28 septembre.
Cette année est une année élective. A ce propos notre président A. CARBONEILL nous informe vouloir prendre du recul et ne se représentera pas.

6°) Divers

Sauf changement :

123 Mâcon est fixé les 04 et 05 septembre.
Reprise des parties libres le lundi 06 septembre et les tournois du mercredi le 08 septembre.
Initiations dès le 15 septembre. (Jean-Luc ainsi qu'Agnès et Jacques Boudet s'organiseront) .

Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est fixée au mardi 31 aout à 18h.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h.

La Secrétaire
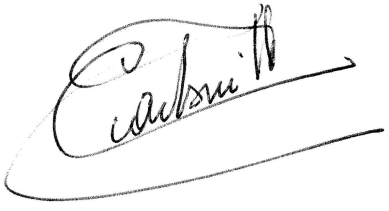
Le Président